



**RAPPORT DE LA RÉUNION DU GROUPE AD HOC CHARGÉ  
DU RÉFÉRENTIEL TECHNIQUE POUR LES ANIMAUX AQUATIQUES**

**Paris (via Zoom), 8-9 février 2022**

**1 Ouverture de la réunion**

Le Groupe ad hoc de l'OIE chargé du Référentiel technique pour les animaux aquatiques (ci-après désigné « le Groupe ») a tenu une réunion virtuelle les 8 et 9 février 2022, de 13 h à 16 h (heure normale d'Europe centrale), via l'application Zoom et sous la coordination du siège de l'OIE à Paris (France).

Le Docteur Dante Mateo et le Docteur Ólafur Valsson, respectivement Coordinateur scientifique et adjoint du chef du service Antibiorésistance et produits vétérinaires de l'OIE, ont souhaité la bienvenue aux membres du Groupe et les ont remerciés pour leur participation à cette réunion virtuelle.

Ils ont ensuite présenté au Groupe le Dr Javier Yugueros-Marcos, nouveau chef du service Antibiorésistance et produits vétérinaires de l'OIE.

**2 Adoption de l'ordre du jour et désignation du rapporteur**

L'ordre du jour a été adopté sans ajout ni amendement. La réunion a été présidée par le Docteur Donald Prater ; le Docteur Siow Foong Chang a été désigné rapporteur. L'ordre du jour adopté et la liste des participants figurent respectivement aux annexes I et II du présent rapport.

**3 Examen des données saisies dans le modèle de feuille de calcul Excel**

**3.1 Informations obtenues lors des consultations complémentaires et retours supplémentaires des membres du Groupe**

Le Docteur Dante Mateo a rappelé au Groupe qu'en raison de limitations inhérentes aux sources d'information sur l'utilisation des agents antimicrobiens en aquaculture, un processus de consultations visant à réunir des compléments d'informations sur les utilisations autorisées de ces agents avait été conduit dans divers pays d'Afrique et d'Asie. Ces consultations ont permis de réunir des informations provenant des pays suivants : Chine, Taipei chinois, Indonésie, Japon, Thaïlande, Vietnam, Burkina Faso, Cap vert, Eswatini, Lesotho, Malawi, Maurice, Nigeria, Tchad, Togo, Tunisie, et Cote d'Ivoire.

Le Groupe a pris connaissance de la version actualisée du modèle de feuille de calcul du *Référentiel technique énumérant les agents antimicrobiens importants en médecine vétérinaire pour les animaux aquatiques* (en abrégé le « Référentiel technique pour les animaux aquatiques »), intégrant les informations recueillies lors de ces consultations ainsi que d'autres retours émanant des membres du Groupe.

L'examen a porté sur chaque molécule afin d'établir s'il y avait lieu de la considérer comme étant « utilisée » ou « non utilisée » en aquaculture, le critère distinctif étant que son utilisation en aquaculture soit explicitement autorisée dans au moins un pays.

### 3.2 Examen du modèle de feuille de calcul Excel

**3.2.1** Le Groupe a estimé que les molécules suivantes doivent être **citées comme étant « utilisées »** dans le *Référentiel technique pour les animaux aquatiques* et recommandé de **conserver** le code « PIS » qui leur est associé dans la *Liste de l'OIE des agents antimicrobiens importants en médecine vétérinaire* (ci-après, en abrégé, *Liste de l'OIE*) :

- florfenicol
- thiamphénicol
- lincomycine
- érythromycine
- kitasamycine
- amoxicilline
- ampicilline
- fosfomycine
- fluméquine
- acide oxolinique
- enrofloxacin
- sulfamérazine
- sulfamonométhoxine
- orméthoprim + sulfadiméthoxine
- triméthoprim + sulfonamide
- doxycycline
- oxytétracycline
- tétracycline.

**3.2.2** Le Groupe a estimé que les molécules suivantes doivent être **citées comme étant « utilisées »** dans le *Référentiel technique pour les animaux aquatiques* et recommandé d'**ajouter** le code « PIS » pour chacune d'elles dans la *Liste de l'OIE* :

- gentamicine
- tilmicosine
- tiamuline
- ciprofloxacine
- sulfadiazine
- chlortétracycline.

**3.2.3** Le Groupe a estimé que les molécules suivantes **ne doivent pas être citées** dans le *Référentiel technique pour les animaux aquatiques* et recommandé de **supprimer** le code « PIS » qui leur est associé dans la *Liste de l'OIE* :

- novobiocine
- spectinomycine
- streptomycine
- josamycine
- mirosamycine
- spiramycine
- tobicilline
- miloxacine
- sulfafurazole
- sulfaméthoxine.

**3.2.4** Le Groupe a estimé que **des informations complémentaires sont nécessaires** avant de prendre une décision concernant les molécules suivantes, auxquelles le code PIS **est associé** dans la *Liste de l'OIE* :

- la kanamycine, afin de confirmer son utilisation en association avec l'amoxicilline, cette association n'étant pas bien établie
- la néomycine, afin de confirmer si elle est utilisée seule ou en association avec la doxycycline
- la bicozamycine, afin de confirmer qu'elle est toujours commercialisée
- la sarafloxacinine, afin de confirmer que son utilisation est bien autorisée
- la sulfadiméthoxine, afin de confirmer que son utilisation est bien autorisée.

**3.2.5** Le Groupe a estimé que **des informations complémentaires sont nécessaires** avant de prendre une décision concernant les molécules suivantes, auxquelles le code PIS **n'est pas associé** dans la *Liste de l'OIE* :

- la rifampicine, une molécule dont l'utilisation est restreinte à certaines maladies spécifiques. Il convient de confirmer son utilisation en association avec la doxycycline, cette association n'étant apparemment pas bien établie
- la céfalexine, afin de confirmer que son utilisation est autorisée
- le sulfadiméthoxazole, utilisé en association avec l'érythromycine et le triméthoprime, cette association n'étant apparemment pas bien établie (voir ci-dessous l'entrée triméthoprime). Le nom devra être corrigé en sulfaméthoxazole
- le triméthoprime, utilisé en association avec l'érythromycine et le sulfaméthoxazole (voir ci-dessus le sulfaméthoxazole).

**3.2.6** Le Groupe a estimé que les molécules suivantes qui actuellement ne figurent **PAS** sur la *Liste de l'OIE* **devraient être citées** dans le *Référentiel technique pour les animaux aquatiques* comme étant « utilisées » ; il a donc recommandé de les **ajouter** à la *Liste de l'OIE*, en leur adjoignant le code PIS :

- lévomyicine
- sodium de sulfisozole.

**3.2.7** Le Groupe a estimé que les molécules suivantes, qui ne figurent **PAS** sur la *Liste de l'OIE*, ne **doivent pas être citées** dans le *Référentiel technique pour les animaux aquatiques*, en dépit de certaines indications pour une utilisation chez les espèces aquatiques :

- la flavomycine, qui est utilisée chez les animaux aquatiques en tant que stimulateur de la croissance
- le métronidazole, qui est utilisé chez les animaux aquatiques mais pas en tant qu'agent antibactérien.

**3.2.8** Le Groupe a estimé que **des informations et/ou analyses complémentaires sont nécessaires** avant de prendre une décision concernant les molécules suivantes, qui ne figurent **PAS** sur la *Liste de l'OIE* :

- l'amoxicilline trihydratée, utilisée chez les animaux aquatiques : une décision doit être prise concernant la possibilité d'utiliser ou non plusieurs sels de la même molécule
- l'association ormétoprime et sulfamonométhoxine, utilisée chez les animaux aquatiques : il convient de confirmer que cette association peut être considérée comme étant bien établie.

#### **4 Discussion sur la liste des principaux agents pathogènes et maladies**

Le Groupe a discuté de la méthodologie à mettre en place pour élaborer la liste des principaux agents pathogènes et maladies affectant les poissons et les crustacés. La proposition du Groupe est d'utiliser comme première source d'information les « commentaires spécifiques pour les espèces aquatiques, par classe », tels qu'ils figureront dans la version définitive du *Référentiel technique pour les animaux aquatiques*. Cette information sera rassemblée à partir des données déjà saisies dans la feuille de calcul Excel.

Il a été signalé que contrairement à d'autres référentiels spécifiques qui sont élaborés pour des espèces uniques, en aquaculture le nombre d'espèces relevant des catégories « poissons » et « crustacés » est très élevé. Cela

suppose de procéder à une sélection des espèces représentatives qui seront citées, en priorisant les principales espèces aquacoles dans différentes régions.

Il a été proposé de rechercher auprès d'autres organisations internationales des listes similaires de maladies et d'agents pathogènes en aquaculture, qui pourraient constituer de précieuses sources d'information.

Certains membres du Groupe ont proposé d'aider le Docteur Mateo à élaborer un premier projet de liste de maladies et agents pathogènes affectant les poissons et les crustacés. Ce projet sera ensuite distribué par courriel à tous les membres du Groupe afin de recueillir leurs commentaires.

## 5 Évaluation de la nécessité de faire appel à des experts extérieurs

Le Groupe a réfléchi à la question de savoir s'il fallait faire appel à des experts extérieurs en complément de ses propres travaux. L'expertise existante au sein du Groupe étant jugée suffisante, il ne devrait pas être nécessaire de faire appel à des compétences extérieures. Toutefois, la contribution de pairs sera sollicitée pour la révision du *Référentiel technique pour les animaux aquatiques* lorsque celui-ci aura été finalisé. Ce document comprendra la liste des maladies/agents pathogènes ainsi que la liste des classes d'agents antimicrobiens utilisés pour traiter ces maladies.

En vue de la finalisation du *Référentiel technique pour les animaux aquatiques*, il conviendra de soumettre le texte à un dernier cycle de commentaires par les membres du Groupe afin de décider des suppressions ou ajouts de certaines molécules ou associations de molécules et de recueillir la version définitive des commentaires spécifiques destinés au tableau par classes d'agents antimicrobiens. Les membres du Groupe auront alors obtenu un certain nombre d'informations complémentaires qui restaient en attente, par exemple la confirmation que certaines molécules sont bien autorisées pour une utilisation en aquaculture. Ces informations seront transmises à l'ensemble du Groupe par courrier électronique avant la prochaine réunion.

Il a été proposé que le Groupe commence à réfléchir à la composition de l'équipe de pairs chargés de la révision du projet de Référentiel. Il est souhaitable que cette équipe de réviseurs comprenne des représentants d'organisations commerciales, qui ont un point de vue intéressant sur ces questions. Il a également été proposé d'associer les experts de l'OIE à ce processus. Une couverture géographique représentant les principales zones dédiées à l'aquaculture et un domaine de compétences couvrant aussi bien les poissons que les crustacés sont des aspects à privilégier lors de la sélection des réviseurs. Il conviendra de proposer des noms avant la prochaine réunion du Groupe afin de procéder à la sélection à cette occasion.

## 6 Dates de la prochaine réunion (et tâches prévues)

Tâches prévues	Délai
Examen/informations complémentaires en lien avec plusieurs molécules listées sous les points 3.2.4, 3.2.5 et 3.2.8	Avant juin 2022
Élaboration du projet final de <i>Référentiel technique pour les animaux aquatiques</i> et rédaction du tableau synoptique des maladies/agents pathogènes	Avant juin 2022
Choix des réviseurs candidats	Avant juin 2022
Réunion <ul style="list-style-type: none"> <li>- Révision du projet de <i>Référentiel technique pour les animaux aquatiques</i> au regard des commentaires spécifiques regroupés par classes d'agents antimicrobiens et de la liste des maladies/agents pathogènes</li> <li>- Discussion sur l'élaboration du tableau synoptique des molécules utilisées pour les principales maladies/agents pathogènes</li> <li>- Choix des réviseurs</li> </ul>	8-9 juin 2022 13h00-16h00 (heure de Paris)
Réunion de septembre	Dates exactes à définir pendant la réunion de juin
Finalisation du Référentiel technique	Octobre 2022 (avant la réunion du Groupe de travail sur l'antibiorésistance)

## **7 Questions diverses**

L'OIE a déclaré continuer à privilégier les modalités en ligne/virtuelles pour la tenue des réunions. Il a néanmoins été proposé d'envisager une réunion sous forme présentielle en septembre (mois et dates à confirmer), ce qui faciliterait la remise des documents techniques attendus dans les délais prévus.

## **8 Adoption du rapport (en ligne)**

Le compte-rendu de l'OIE sera remis au Dr Chang puis distribué aux membres du Groupe pour commentaires. La version finale du rapport avec les modifications leur sera adressée par courrier électronique.

---

.../annexes

**RÉUNION DU GROUPE AD HOC CHARGÉ DU RÉFÉRENTIEL TECHNIQUE  
POUR LES ANIMAUX AQUATIQUES**

**Paris (via Zoom), 8-9 février 2022**

---

**Première journée (8 février 2022)**

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour et désignation du président et du rapporteur
3. Examen des données saisies dans le modèle de feuille de calcul Excel

Points à examiner :

- Informations complémentaires fournies par les membres du Groupe ad hoc
- Résultats des consultations menées dans divers pays d'Asie et d'Afrique pour des compléments d'information

**Deuxième journée (9 février 22)**

4. Examen des données saisies dans le modèle de feuille de calcul Excel (suite)
  5. Discussion sur la liste des principaux agents pathogènes et maladies
  6. Évaluation de la nécessité de faire appel à des experts extérieurs
  7. Dates de la prochaine réunion
  8. Questions diverses
  9. Adoption du rapport (en ligne)
-

## RÉUNION DU GROUPE AD HOC CHARGÉ DU RÉFÉRENTIEL TECHNIQUE POUR LES ANIMAUX AQUATIQUES

Paris (via Zoom), 8-9 février 2022

### Liste des participants

#### MEMBRES

**Dr Donald A. Prater** (Président)

Associate Commissioner for Imported Food Safety  
Office of Foods and Veterinary Medicine  
U.S. Food and Drug Administration  
10903 New Hampshire Avenue  
WO Bldg 1, Rm 3202  
Silver Spring, MD 20993  
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE  
[Donald.Prater@fda.hhs.gov](mailto:Donald.Prater@fda.hhs.gov)

**Dr Gérard Moulin**

Directeur de Recherches, adjoint au Directeur de l'ANMV  
Centre collaborateur de l'OIE pour les médicaments vétérinaires  
Agence nationale du médicament vétérinaire  
Anses Fougères  
14 rue Claude Bourgelat  
Parc d'Activités de la Grande Marche  
Javené CS 70611  
35306 Fougères  
FRANCE  
[gerard.moulin@anses.fr](mailto:gerard.moulin@anses.fr)

**Prof. Moritz van Vuuren**

Emeritus Professor in Microbiology  
Vice-Chair: Ministerial Advisory Committee on Antimicrobial Resistance  
Postnet Suite 64, Private Bag X10  
Raslouw 0109  
AFRIQUE DU SUD  
[moritz@icon.co.za](mailto:moritz@icon.co.za)

**Dr David Verner-Jeffreys**

Principal Microbiologist  
Co-Director FAO International Reference Centre for AMR (UK)  
Cefas Weymouth Laboratory, Barrack Road,  
Weymouth, Dorset, DT4 8UB,  
ROYAUME-UNI  
[david.verner-jeffreys@cefas.co.uk](mailto:david.verner-jeffreys@cefas.co.uk)

**Dr Ruben Avendaño-Herrera**

Full Professor, Principal Investigator and Director of the Pathology Laboratory  
of Aquatic Organisms and Aquaculture Biotechnology of the Faculty of Life  
Sciences  
Universidad Andrés Bello and Interdisciplinary and Center for Aquaculture  
Research (INCAR)  
Viña del Mar  
CHILI  
[ravendano@unab.cl](mailto:ravendano@unab.cl)  
[reavendano@yahoo.com](mailto:reavendano@yahoo.com)

**Dr Chang Siow Foong**

Group Director Professional & Scientific Services  
Animal & Veterinary Service  
National Parks Board  
JEM Office Tower Level 9  
52 Jurong Gateway Road  
SINGAPOUR 608550  
[CHANG\\_Siow\\_Foong@nparks.gov.sg](mailto:CHANG_Siow_Foong@nparks.gov.sg)

**Dr Eduardo Leaño**

Senior Programme Officer  
Aquatic Animal Health Programme  
Network of Aquaculture Centres in Asia-Pacific  
Suraswadi Building, Department of Fisheries  
Kasetsart University Campus, Ladyao, Jatujak  
Bangkok 10900  
THAÏLANDE  
[eduardo@enaca.org](mailto:eduardo@enaca.org)

**Dr F. Carl Uhland**

Épidémiologiste vétérinaire – Microbiologiste vétérinaire  
Division de la surveillance des maladies d'origine alimentaire et de la  
résistance antimicrobienne  
Centre des maladies infectieuses d'origine alimentaire, environnementales et  
zoonotiques  
Direction générale de la prévention et du contrôle des maladies infectieuses  
Agence de la santé publique du Canada  
CANADA  
[frederick.uhland@canada.ca](mailto:frederick.uhland@canada.ca)  
[frederick.uhland@phac-aspc.gc.ca](mailto:frederick.uhland@phac-aspc.gc.ca)

#### PARTICIPANTS DE L'OIE

**Dr Javier Yugueros-Marcos**

Chef du Service  
Service Antibiorésistance et produits vétérinaires  
[j.yugueros-marcos@oie.int](mailto:j.yugueros-marcos@oie.int)

**Dr Dante Mateo**

Coordinateur scientifique  
Service Antibiorésistance et produits vétérinaires  
[d.mateo@oie.int](mailto:d.mateo@oie.int)

**Dr Ólafur Valsson**

Adjoint du Chef du Service  
Service Antibiorésistance et produits vétérinaires  
[o.valsson@oie.int](mailto:o.valsson@oie.int)

**Kristine Busson**

Assistante administrative  
Services Sciences et Antibiorésistance et produits vétérinaires  
[k.busson@oie.int](mailto:k.busson@oie.int)